Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites
Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire
Date de publication: SHAB 14.10.2022
Publications supplémentaires: KABVS 14.10.2022
Date d'échéance prévue: 14.10.2027
Numéro de publication: KK04-0000029572

Entité de publication
Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion

Etat de collocation et inventaire Apollina creative agency Sàrl

Débiteurs:
Apollina creative agency Sàrl
CHE-170.183.656
Chemin du Bosquet 14a
1967 Bramois

Remarques juridiques:
Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.
Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours
Fin du délai: 03.11.2022

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours
Fin du délai: 24.10.2022

Lieu de dépôt des documents:
Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion